Acte n° 2015-431

SDIS TARN
Sapeurs-Pompiers

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

portant nomination d'un chef de centre

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la partie réglementaire,

VU le règlement intérieur du corps départemental des sapeurs-pompiers du TARN,

VU l'avis favorable de monsieur le maire de REALMONT en date du 11 août 2015,

VU l'avis favorable du chef de groupement nord en date du 12 août 2015,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1er : Le sergent Christian BARDOU est nommé en qualité de chef du centre de secours de REALMONT à compter du 1er septembre 2015.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : 21 AOUT 2015

Le président du conseil d'administration,
pour le président empêché,
le 1er vice-président,

Jean-Paul RAYNAUD

Certifié exécutoire compte tenu de la notification du :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.